

# Une coopération réussie

En Saône-et-Loire, l'association des PEP 71 a bâti un projet expérimental d'appui à trois structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) : une infirmière y intervient pour soutenir les salariés en parcours atteints de troubles psychiques.

**A**ccompagner des salariés en insertion vers la prise en compte et l'acceptation de leurs troubles psychiques : c'est l'ambition de la coopération originale, menée depuis fin 2019, entre une association médico-sociale spécialisée dans le handicap et plusieurs structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) de Saône-et-Loire.

À l'origine, il y a des rencontres. « *Conviés par le conseil départemental à participer à des réunions périodiques dans le cadre du Pacte territorial d'insertion, nous avions animé une session sur le thème Handicap psychique et emploi à l'été 2019, se souvient Étienne Girod, chef de service Emploi accompagné et Prestations d'appui spécifique handicap psychique à l'association des PEP de Saône-et-Loire (PEP 71). Certains responsables de SIAE présents avaient alors exprimé leur difficulté à faire face aux problématiques d'ordre psychique de leurs salariés en insertion, la situation menant parfois à des ruptures de parcours.* »

## TROIS SIAE EXPÉRIMENTATRICES

Étienne Girod évoque alors le sujet avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), qui accepte de financer un dispositif expérimental d'appui à trois SIAE bourguignonnes : l'entreprise d'insertion ID'EES Services, à Chalon-sur-Saône, et les deux ateliers et chantiers d'insertion (ACI) Tremplin, à Pierre-de-Bresse, et Économie Solidarité Partage, à Tournus.

Et c'est Marie Prelado qui incarne cet accompagnement. Forte d'une vingtaine d'années d'expérience en tant qu'infirmière psychiatrique, détachée du centre hospitalier spécialisé voisin pour exercer auprès des PEP 71, elle intervient dans chaque SIAE à raison d'une demi-journée par semaine. Au démarrage, une session de sensibilisation sur les troubles psychiques a été organisée pour les personnels encadrants. Une étape essentielle, car « *s'ils sentent souvent qu'il y a une difficulté, ils ne savent pas toujours la nommer ni vraiment quoi faire* », analyse l'infirmière.

Aujourd'hui, sa mission principale consiste à mener des entretiens individuels avec les personnels en parcours, les écouter et les orienter vers les professionnels adéquats



Initiée par les PEP 71 (ici Étienne Girod, chef de service), l'intervention de Marie Prelado, infirmière psychiatrique, auprès des salariés de trois SIAE est saluée par tous. Les travailleurs « font part de leur soulagement de pouvoir "lâcher les soucis" ».



si nécessaire. À chaque SIAE, son fonctionnement : « *Dans l'une, je rencontre tout nouvel arrivant, décrit Marie Prelado. Dans les autres, je vais voir ceux pour lesquels l'équipe permanente a repéré une problématique.* » Dans tous les cas, l'objectif reste le même : que le salarié accompagné se sente mieux au quotidien. « *Je fais face à des personnes en souffrance, ayant besoin de l'exprimer mais qui peuvent craindre le regard des autres, reprend l'infirmière. Je dois donc d'abord établir une relation de confiance, car dès que l'on aborde la sphère psychique, il faut du temps, parfois plusieurs mois, pour que la parole se libère.* »

## JUSTE « MARIE »

Son arrivée n'a pas manqué de susciter des interrogations. L'équipe a d'abord envisagé de la présenter comme « coach de vie », car l'étiquette « infirmière psy » semblait trop abrupte. « *Mais j'ai rapidement eu besoin de faire part aux salariés rencontrés de mon expertise en psychiatrie, note la principale intéressée. Je le mentionne donc dès le premier échange et cela passe très bien auprès d'eux.* » « *Finalement, son intégration s'est faite de manière assez fluide, si bien qu'aujourd'hui tout le monde l'appelle juste "Marie"!* », raconte Étienne Girod. Les entretiens n'ont pas de durée prédéfinie et sont souvent émaillés de points réguliers avec les encadrants des SIAE. « *En fonction des informations relevées par les équipes, je peux ainsi orienter mes entretiens sur des aspects particuliers, indique l'infirmière. Tout dépend de l'état de la personne ce jour-là.* »

Si la Direccte finance près des trois quarts du dispositif, dont l'intervention de Marie Prelado (0,3 ETP), le reste émane des PEP 71, au titre de l'ingénierie de projet assurée par le chef de service. Poursuivie en 2021, la démarche pourrait bien essaimer et être pérennisée, car les résultats sont là. « *Les salariés font part de leur soulagement de pouvoir "lâcher les soucis" lors de ces échanges qu'ils savent confidentiels* », observe Marie Prelado. « *Son intervention répond à une réelle problématique que nous ne pouvions résoudre, faute de moyens humains et financiers, confirme Jean-Baptiste Bois, directeur de l'ACI Tremplin. Nous faisons désormais le pari d'intégrer des salariés atteints de troubles psychiques, habituellement en échec sur les postes de travail, car on sait qu'ils bénéficient d'un suivi adéquat.* »

## CONTACT

• 03 85 45 95 00